



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afrique

Question au Gouvernement n° 2302

Texte de la question

SOMMET AFRIQUE-FRANCE À NICE

M. le président. La parole est à M. Gaëtan Gorce, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Gaëtan Gorce. Monsieur le ministre des affaires étrangères, comment définiriez-vous le moment de la mort d'un martyr pour les droits de l'homme ? Est-ce le moment où ses tortionnaires, sous leurs coups, font disparaître la dernière petite flamme de vie qui vacillait encore, ou est-ce le moment où ceux qui ont la responsabilité, le devoir d'exiger la vérité, se résignent finalement et l'abandonnent à l'oubli ?

J'ai deux raisons de vous poser cette question. La première, c'est que vient de s'achever le sommet Afrique-France et que jamais, tout au long de ces échanges, il n'a été question des droits de l'homme, en tout cas publiquement, alors que deux généraux putschistes étaient accueillis dans le cadre de ce sommet.

La deuxième, c'est que notre représentation nationale - à cet égard, je tiens à remercier le président de la commission des affaires étrangères pour sa contribution - a adopté, voici quelques semaines, une résolution exigeant du Tchad qu'il respecte ses engagements et que la commission d'enquête mise en place pour connaître la vérité sur la disparition d'Ibni Oumar Mahamat Saleh soit élargie à des représentants internationaux.

M. Deby a répondu à cette demande d'un revers de main, sans que le Gouvernement réagisse jamais officiellement. Pourquoi ce silence, monsieur le ministre ?

L'Assemblée nationale a fait son devoir. Nous attendons du Gouvernement qu'il agisse avec encore plus de fermeté. Puisque Ibni Oumar Mahamat Saleh est probablement un martyr des droits de l'homme en Afrique, pourquoi ne pas en faire un symbole de votre politique ? Pourquoi ne pas dire à M. Deby qu'il ne sera pas le bienvenu le 14 juillet si la vérité n'est pas faite sur l'enquête ? Pourquoi, au fond, ne pas permettre à cet homme africain-là, pour citer et affiner la phrase du Président de la République, d'entrer complètement et grâce à nous dans l'histoire ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie*. Monsieur le député, vous le savez, la France milite pour les droits de l'homme, en Afrique comme partout ailleurs.

M. Bruno Le Roux. Cela ne se voit pas beaucoup !

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État*. Je ne peux pas vous laisser dire qu'à l'occasion du sommet qui vient de s'achever à Nice la France n'a pas parlé des droits de l'homme. Je vous rappelle qu'un certain nombre de chefs d'État dont les pays ne respectent pas les droits de l'homme n'y ont pas été invités. Bernard Kouchner et moi-même avons été particulièrement attentifs aux instructions précises données par le Président de la République pour qu'en accord avec l'Union africaine un certain nombre de participants potentiels ne soient pas invités.

L'Afrique est un très grand continent et l'avenir de l'Europe passe par le succès de l'Afrique.

M. Bruno Le Roux. Ce n'est pas la question qui est posée !

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État*. La France a une diplomatie universelle. Avec Bernard Kouchner, nous dialoguons avec l'ensemble de nos interlocuteurs.

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Répondez à la question !

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État*. Je vais répondre à la question plus précisément.

S'agissant du Tchad et du dossier sur lequel vous m'interrogez, un débat a déjà eu lieu ici et plusieurs questions

ont été posées.

M. Pierre Gosnat. Où est le ministre des affaires étrangères ?

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État*. Je peux vous assurer que, dans ce cas précis comme dans les autres, le Gouvernement et la diplomatie française agissent.

La France essaie de défendre les droits de l'homme de toutes ses forces tout en étant présente sur ce grand continent africain.

M. Bruno Le Roux. Il n'y a pas eu de réponse !

Données clés

Auteur : [M. Gaëtan Gorce](#)

Circonscription : Nièvre (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2302

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 juin 2010